

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon 1907/2006/CE, Article 31

Page 1/4

AutoFoam Alcohol-Free Hand Rub

Révision 3

Date de révision 2012-09-21

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit AutoFoam Alcohol-Free Hand Rub

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, arti-sans); [PC39] Cosmétiques, produits de soins personnels;

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Rubbermaid Commercial Products LLC
Adresse Newell Rubbermaid Europe Sàrl
Chemin de Blandonnet 10
CH-1214 Vernier / Geneva / Switzerland
Web www.rubbermaid.eu/contact
Téléphone +44 (0)8705 686 824
Télécopie +44 (0)2030 279 352
Email sds.CommercialProducts@newellco.com

Fournisseur

Société Newell Poland Services Sp. z o. o.
Adresse 2 Ul. Wybickiego
Manieczki
Brodnica
63-112
Poland
Web www.rubbermaid.eu/contact
Téléphone +44 (0)8705 686 824
Télécopie +44 (0)2030 279 352

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence UK: +44 2030 279 050 EU: +44 2030 279 353
Lundi au vendredi (08:30 - 17:00)

Usage prévu

Pour réduire les bactéries sur la peau.

Informations supplémentaires

Service de renseignement: Service technique.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risques majeurs Aucun danger important

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit répond aux critères de la Directive européenne sur les produits cosmétiques 76/768/EEC.

AutoFoam Alcohol-Free Hand Rub

Révision 3

Date de révision 2012-09-21

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrase(s) de risque	Ne fait pas parti des produits dangereux selon la 67/548/EEC et 99/45/EC.
	Aucun danger important.
Informations supplémentaires	
Système de classification:	Le produit répond aux critères de la Directive européenne sur les produits cosmétiques 76/768/EEC.
	Ne fait pas parti des produits dangereux selon la 67/548/EEC et 99/45/EC.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description

	Mélange d'eau, surfactants doux et conservateur. Selon les directives de la CE, ce produit doit être considéré comme produit cosmétique et être conforme aux exigences de la Directive de la CE sur les cosmétiques 76/768EEC. La liste des composants est indiquée sur l'emballage.
--	--

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Il est peu probable que cela se produise si les modalités d'emploi sont respectées.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Il est peu probable que cela se produise si les modalités d'emploi sont respectées. (Se) rincer abondamment la bouche. en cas d'ingestion, faire vomir, mais uniquement sous supervision médicale. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Ininflammable, mais en cas d'incendie, le récipient d'origine et l'emballage supplémentaire pourraient dégager des fumées nocives et irritantes, composées en partie de monoxyde de carbone, comme dans le cas de toute substance organique. Dioxyde de carbone (CO2). (En) poudre. Eau. Mousse.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement de protection approprié. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

	Porter un équipement de protection approprié. Tenir les membres du personnel éloignés de la zone où a été renversé du produit. Les surfaces contaminées par le produit sont glissantes.
--	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Empêcher le produit non dilué ou en grandes quantités d'atteindre les nappes phréatiques, les plans d'eau et les égouts.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber avec un produit absorbant inerte.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Aucune précaution particulière, mais il faut noter que tout produit renversé risque d'entraîner des chutes à la suite de surfaces glissantes.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

	Conserver dans un endroit sec et frais. Ne PAS laisser geler.
--	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

AutoFoam Alcohol-Free Hand Rub

Révision 3

Date de révision 2012-09-21

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

	Le produit ne contient pas de quantités significatives de matériaux à valeurs critiques exigeant d'être surveillés sur le lieu de travail.
--	--

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Porter un équipement de protection approprié.
Protection des yeux / du visage	Pas nécessaire normalement.
Protection de la peau - Protection des mains	Non obligatoire lors de l'utilisation du produit selon les consignes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent
Odeur	Inodore
pH	4.0 - 6.0
Point d'ébullition	> 100
Point d'éclair	> 100
Densité relative	0.995 - 1.005 g/cm³
Viscosité	10 - 12 sec

Température d'auto-ignition

	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
--	--

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales. Ne se décompose pas si stocké et utilisé conformément aux recommandations.
--	---

10.4. Conditions à éviter

	Ne PAS laisser geler.
--	-----------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune irritation escomptée.
Exposition répétée ou prolongée	N'est pas irritant, bien que son utilisation prolongée puisse dégraisser la peau en partie, ce qui pourrait entraîner pour des personnes particulièrement sensibles une réaction à d'autre irritants.

11.1.4. Informations toxicologiques

	Le produit répond aux critères de la Directive européenne sur les produits cosmétiques 76/768/EEC. N'est pas toxique; en cas d'ingestion, risque d'irritation gastro-intestinale et maux de tête.
--	---

SECTION 12: Informations écologiques

Informations supplémentaires

	Le produit est constitué de substances biodégradables et l'examen de sa formule fait apparaître un impact écologique léger si la manipulation est correcte. Ne pas laisser de produit non dilué atteindre la nappe phréatique ou des cours d'eau.
--	---

AutoFoam Alcohol-Free Hand Rub

Révision 3

Date de révision 2012-09-21

Informations supplémentaires

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Informations générales

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Élimination du conditionnement

Les récipients peuvent être recyclés s'ils sont conformes à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

Informations supplémentaires

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

Règlement (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010 de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (règlement REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Révision

Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :
 1 - Usage prévu.
 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (État).
 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Couleur).
 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Odeur).
 15 - Informations supplémentaires.
 16 - Service de renseignement:.

Sources de données

Fiches signalétiques des matières premières:.

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

*

Service de renseignement:

Service technique.